

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 19 JUIN 2019

## **ETAIENT PRESENTS :**

Hassen Allouache - *Membre de droit*  
Marc Assalit - *Membre de droit*  
Ali Camara - *Représentant suppléant des parents*  
Nicole Cossard - *Membre active*  
Lionel Donnet - *Membre de droit*  
Laurence Grare - *Adjointe à la Maire, déléguée à l'enfance, Membre de droit*  
Lydia Kerleau - *Membre active*  
Patrice Lavaud - *Membre actif*  
Nacima Mahfoufi - *Représentante titulaire des parents*  
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*  
Samia Riquelme - *Représentante titulaire des parents*  
Jacques Viguié - *Membre actif*

## **ADMINISTRATION :**

Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*  
Souad Baouia - *Responsable des centres de vacances*  
Camille Borgeais - *Responsable administrative*

## **ETAIT INVITE :**

Adboulaye Drame - *Délégué du personnel*

## **ETAIENT REPRESENTES :**

Fatima Akpinar - *Représentante suppléante des parents*  
Christophe Arab - *Représentant suppléant des parents*  
Berrin Cetin - *Représentante suppléante des parents*  
Lionel Donnet - *Membre de droit*  
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*  
Antoine Wohlgroth - *Membre de droit*

## **ETAIENT EXCUSES :**

Stéphanie Alberto - *Responsable des centres de loisirs*  
Tassadit Amrane - *Représentante suppléante des parents*  
Emeline Baloucoune - *Représentante titulaire des parents*  
Nabil Baziz - *Représentant suppléant des parents*  
Lelia Ben Cheick - *Représentante suppléante des parents*  
Sabrina Cherifi - *Représentante titulaire des parents*  
Yonel Cohen-Hadria - *Membre adhérents collectifs*  
Carla Delgado Da Graca - *Représentante suppléante des parents*  
Fatima El Ouali - *Représentante suppléante des parents*  
Rachida Hemmar - *Représentante suppléante des parents*  
Valentin Lemaire - *Représentant titulaire des parents*  
Bouchra Maazouzi - *Représentante titulaire des parents*  
Isabelle Marie - *Représentante suppléante des parents*  
Sawsane Ould Mohamed Mahmoud - *Représentante titulaire des parents*  
Astan Sidibe - *Représentante suppléante des parents*  
Hawa Sissoko - *Représentante titulaire des parents*

## **ETAIENT ABSENTS :**

Rezki Ait Ihaddadene - *Représentant titulaire des parents*  
Marine Boulogne - *Représentante suppléante des parents*  
Aurélia Bresset - *Représentante titulaire des parents*  
Najia Cherif - *Représentante suppléante des parents*  
Georgeta Ciobanu - *Représentante suppléante des parents*  
Axelle De La Porte du Theil - *Représentante suppléante des parents*  
Hélène Fanmoé - *Représentante suppléante des parents*  
Diaba Konate - *Représentante suppléante des parents*  
Dominique Martin - *Représentante suppléante des parents*  
Karima Ouerdane - *Représentante titulaire des parents*  
Khouka Slamani - *Représentante suppléante des parents*  
Fatoumata Toure - *Représentante suppléante des parents*  
Katia Virgile - *Représentante suppléante des parents*  
Sanah Yousfi - *Représentante suppléante des parents*

## **Ordre du jour**

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Temps d'échanges avec les parents représentants,
- Centres de loisirs : point sur la rentrée 2019,
- Centres de vacances : été 2019,
- Vote du tarif adhésion 2019-2020,
- Clôture des comptes de l'exercice 2018,
- Divers.

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h10.

Le quorum est atteint car 10 membres sont présents et 6 sont représentés.  
2 membres arriveront à 19h30.

M. Florencio Martin soumet le dernier compte-rendu à l'approbation du conseil.  
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole aux parents représentants présents pour un temps d'échanges.

Mme Samia Riquelme prend la parole et signale qu'il est regrettable que le conseil d'administration de ce jour ait été programmé sur la même date que le spectacle de la maison de l'enfance Laurent Réa à l'espace Renaudie.

Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement, aucune autre date n'étant disponible à l'espace Renaudie, les 2 évènements ont dû être planifiés sur la même date. L'association veillera à ce que cela ne se reproduise pas.  
Elle excuse, dans le même temps, Mme Stéphanie Alberto, qui s'est rendu au spectacle de la maison de l'enfance Laurent Réa.

Mme Laurence Grare ajoute que le mois de juin est très prisé concernant les salles de spectacle de la Ville. La programmation est particulièrement chargée sur cette période.

Mme Célia Bacchini prend la parole concernant les problématiques de travaux de la maison de l'enfance Tony Lainé. Elle informe le conseil que suite à l'intervention de Mme Bresset, parent représentante de cet équipement, une visite sur site, en présence de l'animatrice responsable de la structure, de Mme Grare, Maire adjointe à l'enfance et de la Direction de l'association, a été réalisée. Suite à cette visite, un compte-rendu a été écrit et soumis aux personnes présentes lors de la visite. Une fois ce compte-rendu validé, ce dernier sera soumis à Marc Assalit et aux services techniques de la Ville afin que des décisions soient prises.

Mme Célia Bacchini ajoute que les parents demandent à ce que nous leur communiquions les échéances de réalisation de chacun des travaux (petits et gros) à entreprendre.

Mme Célia Bacchini passe ensuite au point suivant à l'ordre du jour concernant le secteur loisirs.  
Elle informe les administrateurs que les traditionnelles restitutions de fin d'année sont en cours :

- La maison de l'enfance Jacques Solomon a fêté ses 10 ans au travers d'une exposition et d'un film retraçant l'histoire de la maison de l'enfance. L'équipe de cet équipement devait également organiser une journée familles à Asnières sur Oise mais au regard du départ de l'adjoint (démission) et de la non disponibilité de la directrice le jour J, nous avons pris la décision de l'annuler.
- L'équipe de la maison de l'enfance Robespierre a organisé un buffet collaboratif ainsi qu'une kermesse très appréciée de la centaine de familles présentes,
- L'équipe de la maison de l'enfance Laurent Réa réalise, ce soir, son 1<sup>er</sup> spectacle à l'espace Renaudie,
- L'équipe de la maison de l'enfance Anne Sylvestre a organisé une soirée jeux avec les familles de la structure,
- L'équipe de la maison de l'enfance Charlotte Delbo réalisera sa porte-ouverte en fin de semaine,
- Le spectacle de la maison de l'enfance Saint-Exupéry à l'Espace Renaudie aura lieu la semaine prochaine.

Mme Célia Bacchini ajoute que l'ensemble des équipes d'animation se mobilise pour la Fête de la Ville et des associations du 29 juin 2019. Au programme, une grande parade le matin et des ateliers ludiques et créatifs l'après-midi, autour de la thématique du recyclage.

Mme Célia Bacchini passe ensuite à la préparation de l'été du secteur loisirs. Cette dernière est désormais terminée.  
Les maisons de l'enfance Charlotte Delbo et Laurent Réa seront fermées en août. Les enfants seront accueillis à la maison de l'enfance Anne Sylvestre par leurs animateurs référents de l'année.

Comme chaque été, les sorties à la journée seront privilégiées au moyen des cars mis à disposition par la Ville.

Les enfants profiteront de la base de loisirs d'Anières sur Oise et de son Village Vacances. Au mois de juillet, la base de loisirs accueillera des poneys suite au partenariat avec un centre équestre local.

Grace à un mécénat, des groupes d'enfants se rendront au château de Versailles et profiteront de ce cadre à la journée.

Mme Célia Bacchini poursuit en indiquant que le projet « des loisirs dans mon quartier » est reconduit cet été suite à l'obtention d'une subvention de 8 000 euros de la D.D.C.S. Forte du constat de l'année dernière, l'association a fait le choix cette année de se concentrer sur le quartier Cochenec / Péri pour mettre en place ce projet.

Mme Célia Bacchini indique que de nombreux travaux seront réalisés cet été dans les différents groupes scolaires. Ces travaux, principalement dans les lieux de restauration, modifient quelque peu l'organisation des centres de loisirs. Les enfants ne mangeront pas forcément dans leurs réfectoires habituels.

Mme Célia Bacchini informe ensuite les administrateurs que l'association fera partir des familles à Saint-Hilaire du 15 au 20 juillet 2019, dans le cadre des séjours famille organisés par la Caisse des Ecoles. Elle ajoute que l'association a fait le choix de confier ce séjour familles à la maison de l'enfance Saint-Exupéry (quartier Maladrerie). Les familles seront accompagnées par Samir, animateur permanent de l'équipement. Si le projet venait à se pérenniser, l'association ciblerait une maison de l'enfance différente chaque année.

Elle donne ensuite la parole à Mme Camille Borgeais concernant le séjour familles.

Mme Camille Borgeais informe le conseil que 8 familles soit 25 personnes sont inscrites sur le séjour.

L'association a veillé à cibler des familles aux revenus modestes et n'ayant pas bénéficié de vacances avec leurs enfants depuis au moins 5 ans. Le projet a été accueilli avec grand enthousiasme par les familles concernées. La 1<sup>ère</sup> réunion d'information a d'ores et déjà eu lieu avec une présentation générale du séjour ainsi qu'un point administratif concernant les formalités à effectuer. Ces formalités, qui effraient les familles, seront réalisées avec l'aide de l'animateur référent, de la Directrice de la maison de l'enfance et du pôle administratif de l'association.

Mme Laurence Grare indique que cette année, 2 semaines supplémentaires ont été programmées pour les familles. Les séjours de l'année dernière ont été un vrai succès et ont permis aux familles de réapprendre à passer des bons moments avec leurs enfants.

M. Hassen Allouache ajoute que l'objectif était effectivement de cibler des familles en dehors des politiques publiques.

Il signale qu'à Paris, le renoncement au droit touche 35% des familles contre 25% à Aubervilliers.

L'objectif de ces séjours est effectivement de réinscrire les familles dans l'accès aux politiques publiques mais également de tendre vers des départs autonomes.

M. Marc Assalit ajoute que si les séjours se font, pour le moment, par structures donc par quartiers, il serait intéressant de pouvoir mélanger les publics.

Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement le mélange des publics pourrait constituer une 2<sup>ème</sup> étape.

Elle passe ensuite au point concernant la rentrée des centres de loisirs.

L'objectif visé est bien de constituer des équipes stables après une année rythmée par de nombreux départs :

- 4 directeurs fonctionnaires mis à disposition de l'association,
- Le responsable du secteur vacances,
- 5 animateurs responsables,
- 7 animateurs Emplois d'Avenir dont les contrats se terminent au mois d'août.

Mme Célia Bacchini informe le conseil que, suite à ces nombreux départs, la Direction de l'association s'est interrogée sur les possibles causes. Des échanges à ce sujet ont également eu lieu avec les représentants du personnel de l'association et une réunion avec les équipes de directions des différentes structures s'est tenue pour en discuter.

Suite à ces rencontres, plusieurs facteurs semblent être à l'origine de cette vague de départs :

- Un appel d'air lancé par le 1<sup>er</sup> départ,
- Un décalage de génération entre les directeurs et les équipes d'animation actuelles,
- Des opportunités de nouvelles perspectives professionnelles,
- Des salaires plus élevés dans d'autres associations, communes...
- Un sentiment d'iniquité entre les animateurs en contrat Emploi d'Avenir CDD qui ont ou qui vont obtenir leur BPJPES alors que certains animateurs permanents, plus anciens, attendent de partir en formation.
- L'impossibilité de prétendre à une promotion interne et de partir en formation BPJEPS - DEJEPS pour les animateurs – directeurs mis à disposition,
- Des difficultés et un certain mal-être au travail rencontrés par certaines équipes.

Mme Célia Bacchini poursuit en indiquant que, même si l'année écoulée a été compliquée, il faut désormais aller de l'avant. Les nombreux départs ont permis une montée en compétences pour de nombreux salariés investis et motivés.

Pour information :

- Maison de l'enfance Jacques Solomon : Pierre Martin prendra la direction en septembre accompagné d'Oumar Coulibaly, au poste d'animateur responsable,
- Les recrutements des animateurs responsables des maisons de l'enfance Laurent Réa, Saint-Exupéry et Tony Lainé sont en cours,
- Le recrutement de l'équipe de direction de la maison de l'enfance Charlotte Delbo va également être lancé.

Mme Célia Bacchini ajoute que l'ensemble des recrutements « animateurs responsables » se font en concertation avec les directeurs des équipements concernés.

L'association a reçu une quinzaine candidatures en interne. Une 1<sup>ère</sup> présélection a été effectuée sur CV.

Elle signale qu'une fois les binômes de direction recrutés, la direction de l'association les associera à la constitution des équipes d'animation et ce avant l'été.

Néanmoins, aux vues des nombreux mouvements d'équipes d'ores et déjà effectués, la priorité sera de garantir une stabilité et une continuité du fonctionnement.

Mme Samia Riquelme demande ce qu'il en est des mouvements d'équipes prévus sur des cycles de 3 ans.

Mme Célia Bacchini répond que, pour le moment, l'objectif est de stabiliser les équipes, peut-être en prévoyant des cycles de 5 ans au sein du même équipement.

Elle ajoute ensuite que les départs des animateurs titulaires du BPJPES sont également liés au fait que ce diplôme leur permet de diriger, même sans expérience de direction, dans d'autres communes.

M. Marc Assalit informe le conseil que le régime indemnitaire des animateurs au sein d'Aubervilliers est pourtant plus favorable à celui d'autres villes.

Mme Célia Bacchini ajoute qu'il est désormais nécessaire de remettre à plat les salaires afin de vérifier que, à ancienneté et poste équivalents, les animateurs fonctionnaires, associatifs (Aubervacances-Loisirs, OMJA) perçoivent la même base.

Mme Samia Riquelme prend la parole et déclare que l'association risque d'être confrontée au fossé générationnel à l'avenir.

Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement, les jeunes sont plus mobiles qu'auparavant et qu'il faut faire avec. Il faut désormais travailler à fidéliser les personnels à l'issue de leur formation.

Mme Samia Riquelme ajoute que cela pourrait être intégré dans les critères de recrutement.

Mme Laurence Grare informe le conseil que les centres de loisirs maternels rencontrent les mêmes difficultés. Les personnels ont parfois envie de faire autre chose. La mobilité et les concours le permettent.

M. Florencio Martin indique que les mouvements d'équipes ainsi que la promotion interne de certains vont permettre la montée en compétences d'autres animateurs, y compris vacataires.

M. Marc Assalit prend la parole et demande si le profil d'animateur responsable a été proposé en externe.

Mme Célia Bacchini répond que non. L'association a lancé de nombreux recrutements à l'externe, principalement sur des contrats à durée déterminée et sans succès. Pour le poste de directeur en CDI de la maison de l'enfance Charlotte Delbo, l'association ouvrira certainement le recrutement à l'externe.

M. Patrice Lavaud prend la parole et signale qu'avec ces départs, c'est toute une génération qui quitte l'association. Les personnels partis étaient des militants de l'Education Populaire. Il ne sera pas évident de retrouver cet esprit chez d'autres. Il ajoute qu'à l'heure actuelle, lorsque des problématiques salariales se posent, les animateurs n'hésitent pas à aller dans les communes alentours pour trouver mieux.

Il signale également que lors de la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les équipes ont été malmenées. Cela se ressent encore aujourd'hui.

Mme Célia Bacchini signale qu'effectivement, cette année difficile est restée dans les mémoires.

Mme Samia Riquelme ajoute que l'appel provoqué par le 1<sup>er</sup> départ est important.

Mme Célia Bacchini relaie la question d'un parent représentant de la maison de l'enfance Jacques Solomon qui ne pouvait être présent ce soir :

*« Nous avons appris le 14 juin 2019, les départs de la Directrice ainsi que du Directeur Adjoint. De ce fait, nous souhaiterions avoir des précisions concernant l'effectif de la rentrée de la structure Jacques Solomon, et l'assurance de garder les animateurs présents cette année (sauf volonté de leur part bien sûr) afin de conserver une structure stable et ne pas déstabiliser nos enfants (stress et charge émotionnelle dus à l'absence de repères, ...). »*

A cette question, Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement, nous veillerons à ce que les animateurs en poste restent sur la structure.

Mme Nacima Mahfoufi, parent représentant de la maison de l'enfance Charlotte Delbo prend la parole et demande ce qu'il en est de la rentrée sur cet équipement suite au départ du binôme de direction pour une autre maison de l'enfance.

Mme Célia Bacchini répond que les 2 animateurs-trices permanent-e-s actuellement resteront en poste.

Mme Mahfoufi signale que les animateurs en formation ne sont pas forcément perçus par les enfants comme des permanents. En effet, ils sont absents relativement souvent en raison de leur formation.

M. Abdoulaye Drame, représentant du personnel, répond que les formations 2018/2019 ont été particulières. En effet, programmées sur une seule année, elles ont contraint les animateurs à être en formation une semaine sur deux. Ils ne restent à ces animateurs que quelques heures de formation à effectuer à la rentrée prochaine. Ils seront ensuite plus disponibles sur leur structure.

Mme Célia Bacchini poursuit le point relatif aux centres de loisirs en indiquant au conseil que la Municipalité met en place le double plat lors des temps de restauration scolaires à la rentrée 2019. De fait, le double plat sera également mis en place sur les temps de repas extrascolaires.

Les parents choisissent le plat n°1 (carné) ou le plat n°2 (non carné) lors de l'inscription scolaire au service de l'enseignement. Les informations seront ensuite relayées aux services concernés pour les temps extrascolaires.

Mme Laurence Grare informe les administrateurs que la formule choisie (n°1 ou 2) sera valable pour toute une année scolaire. Les changements en cours d'année pourront se faire de manière très exceptionnelle.

Les écoles et les centres maternels sont, eux-aussi, concernés.

Une réflexion concernant les colonies sera à avoir pour la rentrée 2020.

Mme Nacima Mahfoufi demande si une réflexion concernant le contenu des repas n'est pas à avoir. Elle signale que son fils a reçu un repas sans aucune protéine récemment ce qui l'interroge.

M. Marc Assalit fera remonter l'information pour avoir une explication.

Il ajoute que Madame La Maire a lancé une étude relative à la restauration collective sur Aubervilliers. Cette étude a un double objectif :

- Mesurer les enjeux d'une sortie du SIRESCO, qui fournit actuellement les repas,
- Mesurer les enjeux de la création d'une cuisine centrale sur la commune.

M. Hassen Allouache ajoute que ce dossier fera l'objet d'un débat public.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Souad Baouia qui a désormais en charge le secteur vacances de l'association.

Mme Souad Baouia prend la parole concernant le bilan des séjours printemps :

#### Journées/ enfants

- Séjours ados à Belfast et à Saint Hilaire (maternels et élémentaires) : 630 journées/enfants,
- Mini séjours : 318 journées/enfants.

#### Séjour à Belfast

- Sur les 13 places ouvertes, le bureau des Inscriptions n'a réalisé que 8 inscriptions,
- Un jeune s'est désisté au dernier moment pour raison médicale,
- Sur le groupe de 7, seuls 2 garçons étaient présents ce qui n'a pas posé de problème,
- Les jeunes étaient hébergés en auberge de jeunesse et étaient en autogestion concernant les repas.
- Le groupe était respectueux et chacun a pu trouver sa place à sa manière (dans les taches, dans la compréhension de la langue et la traduction.)

Mme Souad Baouia indique que ce séjour existe depuis 2 ans et ne rencontre pas un vrai engouement chez les jeunes. Le groupe de l'année dernière est également parti à 7.

Elle ajoute que l'association réfléchit actuellement à un autre séjour à l'étranger pour le printemps. La destination de Barcelone est envisagée : les jeunes font souvent de l'espagnol au collège et la ville revêt un attrait particulier en matière de culture populaire (club du Barça notamment).

#### Séjours et mini-séjours à Saint-Hilaire de Riez

Groupes	Effectif 2019	Durée
Maternels <i>2018 : 16 inscrits sur 25 places ouvertes</i>	18 enfants sur 25 places dont 2 enfants en situation de handicap avec une Auxiliaire de Vie Périscolaire (108 journées/enfants)	1 <sup>ère</sup> semaine
Elémentaires <i>2018 : 36 inscrits sur 40 places ouvertes</i>	40 enfants de 6/11 ans (480 journées/ enfants)	12 jours
Mini-séjours <i>2018 : 18 enfants inscrits sur 18 places ouvertes</i>	17 enfants de 10/13 ans Maison de l'enfance Jacques Solomon : 9 enfants Dispositif 10/13 : 8 enfants (102 journées/enfants)	1 <sup>ère</sup> semaine
	36 enfants de 7/9 ans Maison de l'enfance Jacques Solomon : 9 enfants Maison de l'enfance Laurent Réa : 9 enfants Maison de l'enfance Robespierre : 18 enfants (216 journées/enfants)	2 <sup>ème</sup> semaine

Mme Souad Baouia signale que, comme à l'accoutumée, les mini-séjours sont partis complets.

Mme Samia Riquelme prend la parole et déclare que si les mini-séjours représentent un bon compromis pour les familles et les enfants, il faudrait revoir la manière dont on annonce les activités proposées. La réunion familles étant commune à la colonie de vacances et aux mini-séjours, les activités annoncées lors de cette rencontre ont induit en erreur les parents présents, certaines activités ne concernant que les enfants de la colonie de vacances.

Mme Souad Baouia reprend sa présentation concernant les séjours de l'été :

- Le week-end de préparation des équipes de direction a eu lieu au mois de mai,
- Les recrutements des équipes de direction sont finalisés,
- Le dossier transport est clos,

### Séjours juillet

- 230 enfants inscrits sur 243 places ouvertes,
- Les semaines à Vaudeurs pour les maternels sont complètes avec liste d'attente,
- Le séjour en Italie est également complet avec liste d'attente,
- Il reste une place sur le séjour itinérant vélo : ce séjour attire plus de garçons que de filles. Certains garçons ont été placés sur liste d'attente pour permettre un relatif équilibre filles / garçons,
- Le séjour à Saint-Jean d'Aulps est complet,
- Il reste 6 places à Saint-Hilaire de Riez,
- Le groupe des 12/14 ans est complet pour le séjour à Arradon,
- Il reste 5 places sur le groupe des 7/11 ans.

### Séjours Août

Sur ce mois, hormis les semaines à Vaudeurs, les inscriptions peinent à venir.

Sur les 242 places ouvertes, seuls 191 enfants sont inscrits pour le moment.

Une communication autour des séjours d'août sera effectuée lors de la fête de la Ville est des associations.

Un enfant en situation de handicap est inscrit sur un de nos séjours à Vaudeurs et sera accompagné d'une Auxiliaire de Vie Périscolaire mise à disposition par le service Enfance de la Ville.

Le projet des nuits campées est reconduit cette année.

A ce sujet, Mme Souad Baouia informe les administrateurs que, suite au bilan de l'année dernière, l'association avait envisagé de proposer 2 nuits campée d'affilé aux équipements de loisirs. Néanmoins, et suite aux contraintes que cela pouvait engendrer au sein des équipes d'animation (manque d'effectif animateurs pour les ouvertures et fermetures de structures, prise de repos compensateur et absence en lien), le projet a été reconduit à l'identique de l'été passé soit une nuit campée pour tous en juillet et en août.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Célia Bacchini concernant le vote des tarifs.

Mme Célia Bacchini prend la parole et informe le conseil que suite à la mise en place du taux de participation individualisé pour l'ensemble des familles albertivillariennes dont les enfants fréquentent les équipements scolaires et extrascolaires, il n'y a pas nécessité de vote de tarif concernant les mercredis, soirées et vacances en centres de loisirs.

Elle ajoute que seul le tarif des adhésions en centre de loisirs et pour les groupes est désormais à voter.

Elle propose au vote une augmentation de 2% ou 5% concernant ces 2 tarifs.

A l'unanimité des présents et représentés, les tarifs seront maintenus tels quels pour 2019/2020 soit 5 euros d'adhésion en centre de loisirs et 20 euros d'adhésion pour les groupes.

Mme Lydia Kerleau prend la parole et demande si, suite aux difficultés rencontrées concernant les départs et retours de séjours au sein de la maison de l'enfance Jacques Solomon, ce lieu va pouvoir changer afin d'assurer plus de sécurité pour les enfants et leurs familles.

Mme Célia Bacchini répond qu'il n'est, pour le moment, pas possible de retourner à l'école Marc Bloch. Malgré le travail engagé cette année pour trouver un autre lieu, les départs et retours de cet été auront de nouveau lieu à la maison de l'enfance Jacques Solomon.

Mme Riquelme demande pourquoi il n'est pas possible de retourner à l'école Marc Bloch.

Mme Laurence Grare répond que cette impossibilité est liée à des contraintes de circulation signalées par la RATP (trajet du bus 173).

Mme Laurence Grare déplore cette situation, l'école Marc Bloch étant un lieu idéal pour les familles et les enfants.

Mme Célia Bacchini informe le conseil que le Bureau de l'association a décidé, afin de sécuriser les départs et retours au maximum, de prendre du personnel supplémentaire pour assurer la circulation avec achat de matériel de circulation en lien (panneau de circulation, gilet jaune...). Elle ajoute que la police municipale a également été sollicitée.

M. Florencio Martin passe ensuite au point suivant à l'ordre du jour : clôture des comptes de l'exercice 2018. Il donne la parole à Mme Célia Bacchini.

Mme Célia Bacchini informe le conseil que les comptes 2018 de l'association doivent être clôturés ce soir, c'est un élément obligatoire pour permettre au Commissaire aux Comptes de finaliser son rapport.

Après une brève explication des documents transmis aux administrateurs par courriel, Mme Célia Bacchini les informe que l'association a extrait les coûts analytiques concernant les secteurs vacances et loisirs. Ces coûts ne sont pas complètement réalistes. En effet, la valorisation, notamment du personnel mis à disposition, n'étant pas intégrée, il n'est pas possible de calculer un coût journalier réel par enfant.

Elle ajoute que si ces coûts ne sont pas complètement justes, ils sont néanmoins le reflet des comptes de l'association (ses charges et ses produits).

Les documents produits et envoyés aux membres du conseil répondent aux obligations conventionnelles de l'association.

Mme Célia Bacchini informe les administrateurs que les comptes de l'exercice 2018 sont clos et laissent apparaître un déficit de 30 339 euros.

Suite à cette intervention, M. Hassen Allouache prend la parole et annonce que la clôture de cet exercice correspond aux résultats pressentis par la Ville au regard des éléments présentés auparavant soit sans variations d'activités, avec des effectifs stabilisés voire en baisse.

Le déficit, loin des 240 000 euros annoncés lors de précédentes rencontres, correspond à 1.9% du chiffre d'affaire de l'activité de l'association.

Ces éléments vont permettre à la Ville d'adapter la subvention de la manière la plus appropriée, au-delà des paramètres nécessaires tels que le remplacement des agents mis à disposition ainsi que les pertes de recettes liées à la mise en place du taux de participation individualisé.

Mme Laurence Grare ajoute que les coûts mentionnés ci-dessus seront compensés par la Ville.

M. Florencio Martin signale qu'il est important d'avoir les coûts intégrant les valorisations afin de se rapprocher le plus possible de la réalité.

M. Hassen Allouache déclare que la vision analytique est pertinente et parlante. Cela permet de voir les secteurs déficitaires.

Il ajoute que si l'on constate une baisse importante des effectifs enfants sur le secteur loisirs en mercredi, il faut néanmoins attendre d'avoir des éléments en année pleine à ce propos pour pouvoir faire un réel constat.

Mme Samia Riquelme prend la parole et signale que, concernant les mercredis, nous allons être sur une année charnière. On pourrait assister à un retour de la fréquentation à compter de septembre 2019.

M. Hassen Allouache répond qu'effectivement, la mise en place du taux de participation individualisé et les baisses de coûts pour les familles pourraient entraîner une montée des effectifs sur les centres de loisirs. Cette potentielle augmentation pourrait compenser un tant soit peu la perte de recettes associée pour l'association.

M. Florencio Martin prend la parole et indique au conseil que, concernant le déficit de l'exercice 2018, l'association fait appel à ses réserves une nouvelle fois.

M. Hassen Allouache répond que les données analytiques telles que présentées vont permettre d'ajuster la subvention municipale au mieux afin de pouvoir envisager un déficit proche de 0.

M. Florencio Martin répond que pour ce faire et notamment pour l'exercice 2019, il est nécessaire de raisonner en coûts complets avec les valorisations afin de pouvoir déterminer les besoins réels de l'association par rapports aux objectifs fixés.

Mme Laurence Grare ajoute que, pour cette raison et pour 2019, une fois les comptes certifiés par le Commissaire aux comptes, l'association devra fournir les éléments aux services financiers de la Ville. Elle ajoute qu'une date de réunion entre Aubervacances-Loisirs et les services financiers de la Ville doit être arrêtée rapidement.

Cette rencontre permettrait de pouvoir statuer sur le complément financier à apporter par la Ville pour que l'association puisse finir l'année.

M. Hassen Allouache signale qu'une fois les documents certifiés transmis à la Ville, le contrôleur de gestion interne à cette dernière pourra se mettre au travail. Une réunion avec les services financiers de la Ville sera ensuite organisée.

Mme Célia Bacchini demande si cette date de réunion ne peut pas être provoquée de manière anticipée.

M. Hassen Allouache répond que sans les documents certifiés et le temps de travail estimé, cela n'est pas possible, le service fonctionnant actuellement à flux tendu.

M. Florencio Martin demande si l'audit demandé par la Ville n'a pas permis d'avoir une meilleure compréhension de la situation financière de l'association.

M. Hassen Allouache répond que l'audit a laissé entrevoir un déficit d'environ 50 000 euros. Il ajoute qu'un contrôleur de gestion ne peut travailler que sur la base de documents certifiés. L'audit a donné des éléments qui doivent désormais être croisés avec les éléments certifiés par le Commissaire aux Comptes.

Il indique que les engagements ont été pris : s'il y a nécessité d'ajuster, la Ville ajustera.

M. Jacques Viguier prend la parole et déclare que si l'on a le souci des contingences des services financiers, il faut également prendre en compte les contraintes des autres acteurs surtout à l'approche de la période estivale et des absences potentielles des uns et des autres. Il ajoute que les contrôles ne se font pas nécessairement sur des documents certifiés auquel cas, plus d'une association serait en difficulté.

Il signale que l'audit mandaté par la Ville après un conflit assez lourd entre cette dernière et l'association a été ressenti comme un audit de défiance.

M. Hassen Allouache répond que les subventions allouées par la Ville à Aubervacances-Loisirs et à l'OMJA sont obligatoirement étudiées d'une manière particulière. Ce sont les 2 plus importantes subventions allouées par la Ville à des associations exerçant une mission de service public, ce qui pose d'ailleurs un problème juridique au regard de la Cour des Comptes.

Il ajoute que la Ville attend désormais les documents certifiés du Commissaire aux Comptes afin de poursuivre le travail engagé.

Mme Laurence Grare prend la parole et signale qu'il a été annoncé, lors d'un bureau de l'association, que les documents ne pourraient pas être fournis avant le 30 juin 2019. La Ville attendra donc cette date et les documents certifiés pour une étude plus approfondie.

M. Patrice Lavaud prend la parole et déclare qu'étant donné les débats en cours depuis quelques temps au sein des réunions du conseil d'administration, il comprend pourquoi certains salariés décident de partir. Il ajoute que ce climat d'incertitude favorise les départs pour des animateurs qui ont besoin de leur emploi pour vivre.

Il déclare que l'audit mandaté par la Ville a eu lieu il y a maintenant un an sans que l'association ait reçu les conclusions de ce dernier, c'est une forme de non-respect pour les personnels.

Mme Laurence Grare prend la parole et demande à M. Patrice Lavaud d'être vigilant aux propos tenus et d'éviter les raccourcis concernant le départ de certains salariés de l'association. Elle ajoute que la Ville n'a pas à rougir en termes d'investissements concernant l'enfance. Il n'y a pas de défiance de la Ville par rapport à l'association.

M. Florencio Martin prend la parole et déclare qu'il y a effectivement des inquiétudes qui sont remontées de certains salariés concernant les perspectives de l'association. Des rumeurs de municipalisation ont pu circuler cette année. Il ajoute qu'il comprend la position de la Ville et les difficultés qu'elle rencontre à grande échelle. Il signale qu'un rapport de la Cour des Comptes enjoint la Ville à adopter des mesures de sécurité juridique afin de se mettre en conformité. Il déclare ensuite que l'association a essayé de faire son travail et de rendre les choses les plus claires possibles et ce, de façon honnête.

M. Hassen Allouache prend la parole et déclare que les craintes exprimées par l'association en début d'année scolaire concernant le montant du déficit envisagé et concernant les coupes d'activités en lien étaient en opposition avec une analyse de la Ville concernant un déficit moindre. C'est en cela qu'il y eu une dualité de défiance. Si les débats avaient eu lieu autour d'un déficit de 30 000 euros et non de 240 000 euros, les enjeux n'auraient pas été les mêmes.

M. Martin signale que le Commissaire aux Comptes a interrogé l'association concernant l'exercice 2019 et les réserves restantes. Il a également demandé si la Ville avait été alerté concernant le montant de ces dernières qui s'amoinissent.

Mme Laurence Grare demande si une date relative à la réunion avec les services financiers pourra être communiquée à l'association avant le 15 juillet.

M. Marc Assalit prend la parole et déclare que les outils sont en place à Aubervacances-Loisirs et que cela est positif. Il ajoute que s'il avait fallu abonder un déficit de l'association à hauteur de 200 000 euros, certains projets, pas anodins au niveau de la Ville, n'auraient pas pu se faire (séjours familles, réforme des quotients...). Même si le travail a été difficile, cela a néanmoins permis de maintenir un certain nombre d'activité et de lancer des nouveaux chantiers. Les outils mis en place sont nécessaires à l'administration d'une association de la taille d'Aubervacances-Loisirs.

Mme Samia Riquelme signale que ce travail ne s'est pas fait sans peine. Elle ajoute que l'on ne peut pas, au nom d'un budget, faire souffrir les personnels.

Mme Nacima Mahfoufi demande des précisions concernant le fonctionnement du budget de l'association et des échéances en lien.

M. Florencio Martin et Mme Célia Bacchini lui apportent des précisions.

Mme Laurence Grare ajoute que le vote du budget 2020 sera certainement décalé au mois d'avril 2020 en raison des élections municipales qui auront lieu en mars 2020.

M. Hassen Allouache confirme que le budget 2020 de la Ville sera bien voté après les élections municipales.

Sans autres points divers, M. Florencio Martin clôt la séance à 21h20.